



CTL du 22/10/2021 – Déclaration liminaire

Monsieur le président,

La situation économique et sociale actuelle est inquiétante. Malgré cela, le gouvernement s'obstine dans ses choix, sans écouter la colère sociale. Le ruissellement tant vanté par le gouvernement n'existe finalement pas, selon un rapport de France Stratégie, institution rattachée au Premier ministre.

Les inégalités se creusent, les travailleurs et les précaires subissent un recul sans précédent de leur pouvoir d'achat alors que les plus riches accroissent leurs richesses. L'inflation générale des prix, que ce soit les prix du gaz, de l'électricité, du carburant ou même de l'alimentaire met la population dans une situation de plus en plus intenable.

Pour les fonctionnaires, le point d'indice est toujours gelé, alors qu'on a vanté leur engagement durant la crise sanitaire. L'argent public est distribué aux entreprises sans contrepartie, avec des dispositifs de contrôle toujours insuffisants. Pour la CGT, la seule solution durable serait une augmentation générale des salaires, un dégel du point d'indice et un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat cumulé. La CGT exige le dégel du point d'indice, le rattrapage à hauteur de 18 %, ainsi que son indexation sur les prix. **Les agents de la DGFIP ne se contenteront pas d'une « primette » de fin d'année, pour solde de tout compte !**

Notre service public est essentiel et doit avoir les moyens de fonctionner. Hélas ce n'est pas la réalité observée dans les services. Non seulement les sous-effectifs sont de mise, mais les réformes continuent avec, en cascade, la dégradation des conditions de travail, les fermetures de service.

La CGT est attachée au maintien du service public et à son accessibilité pour toutes et tous, sans contraintes. Les services publics sont indispensables, ils sont la richesse de celles et ceux qui n'en ont pas. Ils doivent assurer la présence de la République partout sur le territoire, en permettant une accessibilité égale à chacun. La CGT Finances Publiques et les agents rejettent toujours massivement toutes les réformes de ces dernières années, et en tout premier lieu le Nouveau Réseau de Proximité et la Loi de Transformation de la Fonction Publique.

Dans le Rhône, depuis des mois l'accueil des usagers est possible uniquement sur RDV. Les consignes sanitaires ont été allégées, l'ensemble des secteurs sont ouverts de nouveau. Accueillir les usagers uniquement sur RDV est une véritable atteinte au service public ! Nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour accueillir, tous les usagers, du lundi au vendredi, sans leur opposer la contrainte d'un RDV, et en conséquence la création des emplois statutaires nécessaires pour la réalisation de cette mission.

À l'ordre du jour de ce CTL, vous présentez « *le point d'avancement des travaux de déploiement de la stratégie départementale en matière d'accueil des usagers* », cependant les documents fournis ne contiennent aucune information concrète, mais renvoient à l'étude des différents groupes de travail. Au sujet de « *l'harmonisation des jours et horaires d'ouverture dans les services de la DRFIP 69* », le projet proposé n'est pas une harmonisation. Pour l'être, il faudrait proposer des horaires identiques dans tous les services, c'est ce que réclame la CGT. Nous demandons également l'ouverture du lundi au vendredi, sans contraintes de RDV. Pour ce faire, la CGT est prête à participer avec les personnels à un GT qui déterminerait l'ensemble des besoins nécessaires (humains et matériels) pour assurer les missions d'accueil de la DRFIP.

Quant au point sur le foncier innovant, l'analyse est simple : plutôt que de mobiliser quelques agents de la DRFIP pour déceler les piscines et les bâtis non déclarés, l'État préfère injecter de l'argent public dans un logiciel d'intelligence artificielle fourni par le privé : Google et la société Capgemini. Les 12,1 millions investis dans cette opération, pourraient être investis dans le service public et cette mission pourrait être réalisée à moindre coût par les géomètres de la DGFIP, avec une qualité inégalable.

En l'état, la CGT votera contre les projets présentés pour avis parce qu'ils sont porteurs d'un recul du service public.

Les élus CGT Finances Publiques du Rhône